

LETTRE DES AMIS N° 40PROCHAIN COURS DE PALEOGRAPHIESAMEDI 16 MAI : M. Pierre GERARD

ATTENTION : Le cours débutera à 10 h 30 précises et ne concernera qu'un seul niveau ("lecteurs débutants" et "lecteurs confirmés" seront regroupés).

LE DERNIER COURS DE M. GERARD AURA LIEU LE SAMEDI 13 JUIN,
AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES.

DATES A RETENIR

- *Le samedi 4 juillet*, sortie annuelle sous la direction de M. Pierre GERARD à St-Lys et à St-Clar de Rivière (prévoir une journée entière. Le repas de midi sera pris sur place).

- L'exposition "*L'oeil de Jefferson*" réalisée par le service d'action éducative et culturelle des Archives de la Haute-Garonne, sera visible aux Archives départementales, du 27 avril au 30 mai.

- Les Archives de la Haute-Garonne présenteront leur stand à la Foire Internationale de Toulouse, du 24 avril au 4 mai, sur le thème de "*L'écologie dans le Midi toulousain, au XVIIIème siècle*".

Grâce à l'amabilité de M. Pierre GERARD une place est cette année encore réservée dans le stand, à notre association qui présentera, à cette occasion, ses activités aux visiteurs. On pourra se procurer également nos diverses publications. Venez nombreux nous voir avec vos amis.

Association
Les amis des archives
de la Haute-Garonne

./.



M. Pierre GERARD nous prie de vous informer que la visite des Archives départementales prévue pour les Amis aura lieu au cours du dernier trimestre de l'année 1987 (la date vous sera précisée ultérieurement).

AVIS DE PUBLICATION

Nous avons le plaisir de vous informer que l'ouvrage de notre ami M. Jean ROUSSEAU, "Tournefeuille au XVI^{ème} siècle", du livre terrier à l'histoire, va paraître incessamment dans la collection Mémoires des Pays d'Oc. Il sera à votre disposition, aux Archives départementales et au stand des Archives à la Foire de Toulouse.

AVIS DE RECHERCHE

1) Au sujet de l'oeuvre de Marguerite de Valois (1553-1615) et de la présence de la reine Margot à Lagardelle, aux alentours de 1600, chez Antoine du May, nous avons reçu la lettre suivante d'un de nos amis :

"Le hasard est un bon auxiliaire du chercheur. Les Mémoires recherchés viennent d'être publiés par le Mercure de France sous le titre :

"Mémoires de Marguerite de Valois, la reine Margot suivis de lettres et autres écrits" (344 pages 139 F). Peut-être le volume comprend-il les poésies ?

J'ignore tout d'un séjour de Marguerite de Valois à Lagardelle. Comme tout le monde, je sais qu'elle a été placée en résidence surveillée au château de Carlat. Elle s'en échappe avec son favori du moment, d'Aubiach, pour se réfugier dans son château d'Ybois (où se situe-t-il ?). Sur ordre d'Henri III, le marquis de Canillac s'empare de la reine et d'Aubiach qui est exécuté. Marguerite est enfermée à Usson, sous la garde du Marquis. Son exil se place entre 1587 et 1605. Pour se rendre à Lagardelle vers 1600, elle aurait donc bénéficié d'une "permission de sortie". Elle était assez enjouée pour l'obtenir de son géolier. J'ai hâte d'être fixé par plus érudit que moi".

2) "Faiseurs de Mousses" au quartier des "Moussès". Il s'agit sans doute de fabricants de charrues.

D'après Louis ALIBERT. La mossa est la partie inférieure de la char-
rue.

Nous avons d'autre part relevé dans le dictionnaire Provençal-Français de Frédéric MISTRAL :

Moussa = labourer avec la charrue à versoir en Gascogne

Mouso = soupeau, cep, pièce de la charrue

Moussado = planche de terre labourée

L'abbé E. NEGRE dans sa toponymie du canton de Rabastens (Tarn) signale un lieu-dit "Les Moussiès". Le moussié est l'ouvrier qui fait ou raccommode les instruments aratoires (dérivé de mossa qui signifie araire, charrue : viendrait du latin morda participe de mordeo).

AUTRES AVIS DE RECHERCHE

1) "Il existe dans la petite cité de Burlats (Tarn) une tour du XIV^{ème} siècle dénommée "Tour de la Bistour". Ce même nom est celui d'une rue de Foix. On a avancé le sens de tour double. Ce n'est pas tellement satisfaisant semble-t-il. Quelle peut être l'étymologie de ce terme et sa signification ?" La réponse est peut-être fournie par l'abbé E. NEGRE dans son ouvrage "les noms de lieux du Tarn". Il signale un lieu-dit appelé Bistoul (la Bestorr, vers 1148 était une fausse tour, une moitié de tour faisant saillie du rempart).

2) "Il nous est souvent demandé quelles étaient les fonctions attribuées au bayle ou baille dans le cadre de la commune aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles dans la région du Bas-Comminges.

Il serait intéressant d'en rechercher les attributs car on entend plusieurs versions allant du "Maire consul" au délégué des consuls, en quelque sorte, un employé communal chargé de transmettre les ordres, parfois assimilé à un garde-champêtre".

TEMOIGNAGE sur le Camp de Noé

C'est dans la lettre des Amis des Archives n° 33 du 10 octobre 1986 que j'ai appris qu'il y avait aux Archives départementales un recensement des internés au Camp de Noé, cela m'a incitée à écrire ce témoignage.

Andrée BRAOUET-PIACERE.

Arrestation d'un Israélite
Son internement au Camp de Noé
Son évasion à l'automne 1943

1942, Bellegarde-Ste-Marie, minuscule village du canton de Cadours juché sur son promontoire : une église, une dizaine de maisons, quatre occupées dont la poste où mon père est facteur-receveur depuis 1935.

Les échos de la guerre y parviennent très assourdis, le grand problème, point trop dramatique : le ravitaillement.

Quand un jour de 1942 viennent s'installer en résidence "forcée" comme l'on disait alors, les R..., deux jeunes hommes Maurice et Emmanuel, 25 et 30 ans et leur mère. Ils ont quitté Paris où rue de Turenne ils exploitaient une petite fabrique d'imperméables pour Toulouse où ils habiteront quelque temps, d'où ils furent assignés en résidence à Bellegarde.

Deux frères aînés sont installés à Lyon ; quelques mois plus tard, quand ils auront trouvé un logement "sûr", l'un d'eux viendra chercher la vieille mère.

Les nouveaux arrivants sont bien accueillis dans le village et les fermes d'alentour. On leur vend volontiers du ravitaillement et en contre partie ils exécutent des travaux de couture. Voisins de la poste j'ai rapidement fait leur connaissance pendant les vacances scolaires (je préparais alors le Brevet Supérieur à l'E.P.S. de Toulouse, rue Caraman).

Tout dans ce petit village paraissait tranquille en ces années 1942-1943 malgré l'occupation de la zone sud fin 42. Nous faisons ensemble quelques promenades jusqu'à Cadours où ils retrouvaient des amis, eux aussi en résidence forcée dans ce canton.

Pourtant au début de ces vacances 43 il y avait des inquiétudes dans l'air. Ayant terminé mes études en attendant un poste d'enseignante, je passais la plupart de mes journées à la Côte Pavée chez les Verdier où s'organisait activement la Résistance, avec des échappées fréquentes à Bellegarde. Par l'intermédiaire de leurs amis de Cadours les R... avaient eu l'écho de rumeurs alarmantes : rafles, arrestations, et prévoyant qu'ils devraient peut-être un jour se cacher, j'avais loué pour eux, contiguë à l'appartement de ma grand-mère (3 rue Villeneuve), une chambre.

C'est en août que les menaces se précisèrent : l'alerte avait été donnée par des employés de la préfecture où les israélites de Cadours avaient des correspondants sûrs. Emmanuel me demanda d'accompagner Maurice à Toulouse afin qu'il rejoigne sa famille à Lyon, lui-même partirait seul le lendemain car il voulait mettre en lieu sûr quelques affaires : machine à coudre, etc... et aussi par prudence. Le voyage avec Maurice se passa bien : aucun contrôle sur le trajet Lévignac-gare Roguet et 3 jours plus tard Maurice était à Villeurbanne.

Mais ne voyant pas arriver Emmanuel comme convenu, je téléphonais à mon père qui m'apprit qu'il avait été arrêté la nuit précédente par les gendarmes. Après avoir mis ses affaires en ordre, Emmanuel était allé passer la soirée chez des voisins. Vers 10 heures du soir les gendarmes voyant cette maison éclairée, frappèrent à la porte et Emmanuel eut juste le temps de glisser sa fausse carte d'identité à la voisine car il craignait d'être fouillé. Il fut conduit à la gendarmerie de Cadours où il se retrouva avec d'autres corréligionnaires arrêtés la même nuit.

Quelques jours après je recevais de ses nouvelles : il était au camp de Noé où on pouvait lui apporter des colis.

J'avertis sa famille, car par prudence, ils ne communiquaient pas directement ; et alors commença pour moi pendant ces semaines de septembre de fréquents voyages à bicyclette entre Toulouse et Noé. La famille m'avait envoyé un peu d'argent et je pus ainsi grâce à Madame Verdier et le réseau de Résistance qui procurait des tickets, lui confectionner quelques colis.

Ces colis étaient apportés à l'entrée du camp, contrôlés puis remis intégralement aux intéressés. **Mais aucune visite n'était autorisée.** Toutefois, autour de ce camp, composé de plusieurs baraques et entouré de barbelés, se constitua tout un réseau de communications car nous étions un certain nombre à venir voir les prisonniers et comme ils avaient la possibilité de sortir assez librement de leur baraque, on se criait quelques nouvelles. Ils étaient gardés par les "C.R.S." de l'époque (je ne me souviens plus de leur nom), qui laissaient plus ou moins échanger quelques paroles. C'est ainsi que j'ai pu comprendre que la fausse carte d'identité avait été confiée à la voisine et que je devais essayer de la récupérer. Nous apprenions aussi à nous reconnaître entre visiteurs et c'est ainsi que je fis la connaissance d'une adolescente qui venait apporter du ravitaillement à son frère : X... Notre jeunesse nous rapprochait et nous échangeons les rumeurs qui circulaient dans la foule.

Noé devait être ces années là un très petit village car je n'en ai aucun souvenir. Le plus proche était Longages où habitait une amie de l'E.P.S. Claire R... dont les parents tenaient une épicerie. J'allais voir Claire et lui expliquai les raisons de ma présence. Elle s'arrangea alors pour entre en relation avec un "C.R.S." de garde au camp qui venait de temps en temps à l'épicerie. Il

accepta de passer des lettres et c'est par son intermédiaire qu'un matin de septembre j'appris que des prisonniers, dont Emmanuel, avaient quitté le camp et qu'ils stationneraient en gare de Toulouse. Revenue à Toulouse, je passais chercher la soeur de X... et nous parvîmes à retrouver le convoi sur une voie de garage de la gare Matabiau. Mais là, interdiction de s'approcher du train et de donner un colis. Avec la jeune fille nous avons pendant un certain temps crié quelques paroles à distance, puis on nous invita à dégager le quai sans nous dire la destination du convoi.

Assez rapidement, je reçus une lettre d'Emmanuel m'informant qu'il était à Marseille, au camp Malaval, que tous les jours il allait travailler à pied à une certaine distance de la ville et par une convention dont je n'ai plus le souvenir il me faisait comprendre que je devais venir à Marseille lui apporter sa carte d'identité.

Il fallut donc aller demander cette carte à la voisine avec qui mes parents étaient un peu en froid, je m'y résignai, elle me remit la carte tout en me faisant remarquer les risques pris. En possession de cette carte, j'organisai un voyage à Marseille, où grâce à Madame Verdier je pus être hébergée chez un couple ami dont le mari était mécanicien à Air France ; et c'est dans le train qui m'emportait vers Marseille que je passai la nuit de ma vingtième année le jeudi 7 octobre 1943 !

N'ayant pas, grâce aux amis des Verdier, à me préoccuper du gîte et des repas, j'employai les 2 jours avant la visite du dimanche à Malaval à me promener dans cette ville inconnue pour trouver un lieu où donner rendez-vous à Emmanuel. C'est au cours d'une de ces promenades que je fus abordée par un homme qui devant mon geste de recul me dit tout de suite : "Je suis l'ami de X...". Il m'expliqua qu'il s'était évadé avec X..., il m'avait reconnue car il était près de son ami dans le train qui stationnait en gare de Toulouse. Mise en confiance, je lui donnai la raison de ma présence à Marseille, il s'offrit de m'aider en me donnant l'adresse de son hôtel.

Je ne me souviens pas où se trouvait ce camp de Malaval, j'ai souvenir vaguement d'une sorte de caserne, par contre je revois encore la grande chambrée où les soldats hollandais en uniforme allemand qui les gardaient, conduisaient les visiteurs. La visite avait lieu sans surveillance particulière, je pus donc facilement remettre à Emmanuel la carte d'identité, un peu d'argent et fixer un lieu de rendez-vous. Et je me rappelle encore d'une discussion que nous avons eue avec un voisin de lit d'Emmanuel, homme d'une cinquantaine d'années et qui refusait d'envisager pour lui-même une évasion : n'ayant rien à se reprocher on ne pouvait lui faire du mal. Je rapporte ce petit fait pour souligner à quel point même des juifs qui pourtant auraient dû être avertis, restaient encore fin 43 extrêmement naïfs et confiants en la justice française et allemande.

Le lundi 11 octobre, Emmanuel s'évada ; c'était relativement facile : les colonnes de prisonniers n'étaient surveillées que par quelques soldats point trop garde-chiourme, il suffisait de rester un peu en arrière et d'entrer dans une rue qui coupait le parcours habituel et repérée à l'avance.

Tout se passa donc comme prévu. R... passa quelques heures à l'hôtel, changea de vêtements et le soir même je l'accompagnai à Villeurbanne. Dans le trains qui nous emportait vers Lyon, il y eut dans la nuit un contrôle par des policiers en civil, et c'est alors que tous les efforts faits pour apporter cette fausse carte d'identité se révélèrent payants.

La famille R... vécut tranquille à Villeurbanne jusqu'à la fin de la guerre. X... et G... son ami, réussirent aussi à passer à travers les mailles du filet.

J'appris plus tard quand je retrouvai Emmanuel à Paris que la soeur de R... fut victime de la dernière rafle qui eut lieu à Toulouse en juillet 44 (elle fut arrêtée au domicile de ses parents qui étaient absents) elle ne revint pas, elle avait 15 ans.

Vanves, Avril 1987
A.B.P.

UN PEU D'HISTOIRE LOCALE

Nous remercions bien vivement nos amis M. et Mme GUILLEMINOT qui nous ont fait parvenir le texte suivant que nous avons le plaisir de vous communiquer :

"Curieux décret du Seigneur de Blanquefort".

Blanquefort est une petite seigneurie sise près d'Aubiet dans la vallée de l'Ar-ratz (Gers). Noble Pierre de MOLEZUN Sr de Blanquefort et autres places est le seigneur du lieu en 1548.

Origine du document : Bernard de LARCAN, notaire à St Sauvy, dans le Gers.

" De part le Seigneur de Blanquefort l'on fait Innibition et déffense à toute personne de quel état et condition que soit que : Dorénavant ne oyont ne Blasphémer le nom de Dieu notre Créateur et Rédempteur de la Très Sainte Vierge Marie sa mère ni des Saints et Saintes du Paradis, ne faire d'autres blas-phèmes et détestables serments ne dire le mal de tous SOUS LA PEINE pour la 1ère fois 10 sous tournois appliqués au dit serment et pour la 2e fois et quarte fois à la peine dupplicada triplicada et quatriplicada appliqués comme dessus. Et si retournement aux dits jurements et blasphèmes pour la 5e fois seront motus au pic lauret un jour de dimanche depuis 7 h du matin jusqu'a heure des Vespres, en chemises, à la porte de l'église paroissiale dudit Blanquefort tant que le dernier office se dira et chantera avec une torche d'une livre allumé en criant à haute voix par 3 fois quand l'élevation de N.S. se fera "Seigneur Dieu miseri-corde, ayez misericorde de moi, pauvre pêcheur"... et seront condamnés à payer la-dite torche laquelle demeurera au service de l'église paroissiale. Ainsi seront condamnés en autres "esmandes" pécuniaires ceux qui ont dit quelque chose à l'en-contre de la cour ordinaire dudit lieu et ceux qui seront poursuivis tiendront les prisons lieu de misère et de calamité ainsi que sera dit par le bayle en assesseur de la Cour du Comté. Ceux par mala Fortuna qui retourneront auxdits ju-rements et blasphèmes pour la 6e fois seront menés et mēters en un pic lauret et illec auront la pot de dessus coupée avecque 1 fer chaud de telle façon que les dents apparaitront et si par dispose volonté ils commettent lesdits crimes et dé-lites la 8e fois auront toute la langue coupée afin que d'illec ne puissent dire ni proferer tels jurements et blasphèmes !

1) Item. L'hom fait commandement à toute personne de quel état et con-dition que soit qui ouiront proférer et dire lesdits jurements reniements et blasphèmes qu'ils auront à assembler 1 bayle, assesseur procureur ou greffier dans les 24 heures afin que la punition en soit faite et ce à peine de 10 sous tournois.

2) Item font commandement à toute personne de quel état et condition qui soit que ne aient à jouer aux cartes dans Blanquefort et quelques villes fer-mées, ne autres jeux à l'argent ne en dépense... pour la 1ère fois à la peine de 10 sous tournois et pour la 2e 3e et quarte fois à la peine dupplicada traplicada... comme dessus.

3) Item. Taisons commandement à l'hote du présent lieu (taverne) de Blanquefort qu'il n'ait à recevoir ne arrecapter de nuit aucun hotes ne hotesses qui ne soient bien connus moins quant qu'ils auront reçus repas que l'hote leur donne congé...

Sur la peine de 10 sols tournois pour chaque fois applicada... comme dessus.

L'an 1548. 3ème du mois de février et par devant l'église paroissiale publié à haute voix par ledit bayle du dit lieu de Blanquefort.

Le dernier volet du "Vocabulaire de la seigneurie" de M. Pierre GERARD paraîtra dans la lettre du mois de mai.